



**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, Députée,  
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et des Médias**

**Objet : allègement des contraintes administratives dans les établissements d'enseignement supérieur**

Monsieur le Ministre,

Dans la déclaration de politique communautaire, le gouvernement s'est engagé à alléger les contraintes administratives des établissements d'enseignement supérieur, lesquels, je cite, « *sont confrontés à une charge administrative nécessitant une expertise toujours plus pointue et des équipes renforcées en personnel* ». Le Gouvernement s'est donc engagé à procéder « *à une analyse généralisée des contraintes administratives en concertation avec l'Administration, l'ARES et les cellules de contrôle des commissaires-délégués du Gouvernement afin d'examiner en quoi ces exigences administratives peuvent être réduites, voire supprimées, et les voies de transmissions d'information simplifiées.* »

Cet engagement est fondamental. Les établissements d'enseignement supérieur se plaignent depuis quelques années de l'inflation de ces contraintes administratives. Elles leur prennent du temps, mais aussi de l'argent : une partie de plus en plus importante des subventions octroyées aux établissements d'enseignement supérieur est destinée aux charges administratives.

En outre, il apparaît que le fonctionnement actuel de l'ARES alourdit encore un peu plus la charge, ce qui fait que les directeurs des hautes-écoles, d'écoles supérieures artistiques, ou des recteurs d'universités passent la grande majorité de leur temps à l'extérieur de leur établissement.

Monsieur le Ministre,

- L'analyse généralisée prévue par le Gouvernement est-elle en cours ? Des résultats ont-ils déjà été publiés ? Quel délai est prévu pour la publication de cette analyse ?
- N'est-il pas urgent de libérer les directeurs et les recteurs de ces contraintes afin qu'ils consacrent leur temps à la pédagogie et à la gestion de leur établissement en tant que tel ?

D'avance je vous remercie Monsieur le Ministre pour votre réponse.

Isabelle Moinnet  
Le 20 janvier 2015